



Genre et changement climatique :

Prendre en compte la spécificité des pays francophones¹

Rencontre du GenderNet du CAD de l'OCDE

Paris, 14 juin 2012

A l'échelle internationale, les leçons et les bonnes pratiques en matière de genre et changement climatique viennent historiquement d'espaces (continents, pays, régions) plus « avancés » que les pays de l'espace francophone dans la prise en compte du genre (dans les politiques publiques, dans les réflexions et expériences émanant de la société civile, dans la recherche etc.) et dans la lutte contre le changement climatique. De fait, les leçons et bonnes pratiques ne sont pas facilement appropriables dans les pays francophones, subsahariens notamment. Pourquoi ? Quelles spécificités des pays francophones viennent freiner la réplication « copier-coller » des expériences venant d'ailleurs.

Du côté de l'approche genre ...

- La pratique de l'approche genre et développement est récente, peu ancrée. L'approche IFD reste dominante, les questions de genre sont encore reléguées au niveau d'interventions micro portées par la société civile des femmes. Les politiques publiques peinent et/ou résistent à transversaliser le genre ; peu de fonds sont alloués. La France, bailleur important dans toute la région, est elle-même en retard dans la maîtrise de l'approche,
- Il y a encore relativement peu de documentation sur l'intégration du genre, ses objectifs, les processus de mise en place, la mesure de ses impacts et résultats, sur des exemples de bonnes pratiques ou des travaux de recherche, sur des analyses spécifiques au contexte francophone ... et les analyses relatives à d'autres contextes sont peu traduites en français ou en langues vernaculaires,
- La gouvernance est décentralisée. Les moyens alloués aux questions de genre pour le changement climatique (et les autres thématiques) ne sont pas gérés au niveau de l'Etat mais au niveau des collectivités locales. Or, les régions, et encore moins les communes, ont peu de moyens financiers et surtout n'ont pas de moyens humains dédiés au genre : les personnels ne sont pas formés en genre et par voie de conséquence ne mettent pour

¹ Par Claudy Vouhé, présidente de l'Association Genre en Action. Cette présentation est largement inspirée du travail réalisé par Joëlle Palmieri dans le cadre de la collaboration entre Genre en Action et Bridge pour la préparation de la version française du Kit'Actu sur « genre et changement climatique », parution juin 2012.

ainsi dire jamais le genre comme une priorité dans les programmes de développement, y compris de lutte contre le changement climatique, même ceux liés à l'urgence (crise humanitaire, conflits).

Du côté de la lutte contre le changement climatique ...

- La plupart des programmes de développement sont mis en place dans l'urgence, dans des zones d'accélération cyclique de la paupérisation due au changement climatique. L'urgence, dans des contextes socioculturels et économiques prégnants, ne favorise ni l'intégration du genre ni la réflexion sur l'adaptation au changement climatique, encore moins le croisement des deux dimensions dans l'analyse des impacts des programmes,
- Après l'ajustement structurel, la mondialisation, combinée à la Françafrique, a débordé les politiques de développement économiques et environnementales qui n'ont que très peu d'influence sur les industries d'exploitation forestière, l'extraction minière, les monocultures intensives, l'accaparement des terres, la production énergétique, l'exploitation des ressources halieutiques etc ... dans toute la région subsaharienne et océan indien.

Au croisement de genre et changement climatique

- Les modes de mobilisation des femmes sont de plus en plus déterminés par l'aggravation des situations de conflit et par l'accélération de l'urgence « humanitaire ». Les systèmes d'institutionnalisation du genre sont réactifs et non préventifs, et ils traitent l'urgence à court terme plus que la transformation sociale à long-terme,
- Les mouvements et revendications des femmes sont minoritaires dans les mouvements altermondialistes régionaux qui s'opposent au développement non durable. Les actions et revendications des mouvements autonomes des femmes sont peu reconnues.

Pour résumer ... les femmes vivent avec le changement climatique au quotidien mais ...

- Elles ne savent pas que les politiques locales, nationales, internationales affectent leurs vies en accélérant le changement climatique (ex ; extraction minière, déforestation),
 - Celles qui sont affectées par les changements climatiques (désertification, migration) ne le savent pas,
 - Celles qui contribuent au changement climatique (déforestation) ne le savent pas,
 - Celles qui contribuent à la lutte contre le changement climatique (préservation des semences) l'ignorent,
 - Les rapports de pouvoirs et d'inégalités liés au genre (accès au foncier) ne sont pas reconnus comme ayant un impact sur le changement climatique,
 - Il n'est pas reconnu que le changement climatique a un impact sur les rapports de genre et qu'il creuse plus encore les inégalités femmes-hommes (ex. violence dans les conflits)
- ...
-

Axes d'interventions pour les membres du DAC/Gendernet dans les pays francophones

Pour « booster » la mise en œuvre de politiques et d'initiatives de lutte contre le changement climatique sensible au genre dans la zone francophone d'Afrique subsaharienne, il ne suffit pas de « traduire en français » des modèles pensés par et pour « ailleurs ». Il est urgent de prendre en compte la spécificité des pays concernés par rapport aux pays africains anglophones, hispanophones, lusophones et asiatiques. Ce qui peut être fait :

- Travail de conceptualisation sur l'intersection entre genre et changement climatique, en lien avec la pauvreté et les conflits notamment, en tenant compte des modèles culturels et de gouvernance locale,
- Elaboration d'outils et d'approches opérationnelles favorisant le repérage des enjeux et des dynamiques en cours, et définissant les contours d'un « label » genre et changement climatique valorisant les actions – dans leur diversité - alliant genre, droits des femmes et changement climatique,
- Communication sur « changement climatique et genre » en direction des responsables politiques, de la société civile et des populations, en utilisant l'éducation populaire et les TIC de façon sensible au genre,
- Formation (macro, meso, micro) des groupements et associations de femmes et des responsables des politiques (F et H) sur genre et changement climatique,
- Repérage, soutien, valorisation des groupements de femmes impliqués dans des initiatives qui contribuent à la lutte contre les changements climatiques, et/ou qui pourraient s'adapter à cet objectif,
- Soutien aux associations de femmes militantes francophones pour la participation aux rencontres nationales et internationales sur genre et changement climatique (elles sont toujours minoritaires),
- Capitalisation des expériences, vécus et savoirs des femmes (recherche-action) qui favorisent des remontées d'informations de la part des praticiennes et militantes de terrain,
- Information/documentation/vulgarisation (TIC),
- Monitoring de la prise en compte du genre dans la lutte contre les changements climatiques (enjeux, efforts, effets), notamment par la création d'observatoires.

GENRE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES PAYS FRANCOPHONES

VRAI OU FAUX (RIGHTS AND WRONGS)

Pour compléter la présentation ...

Il n'y a pas de projets « genre et changement climatique » dans les pays francophones.

Faux - De nombreuses et très intéressantes initiatives intégrant le genre dans la lutte contre le changement climatique se développent dans les pays francophones. Pourquoi ne les connaît-on pas ? Elles souffrent d'un manque de documentation et sont à ce jour à un stade embryonnaire. Mais aussi, elles ne se (re)connaissent pas elles-mêmes. Les concepts et le jargon du changement climatique ne sont pas maîtrisés dans les pays francophones hors du cercle des initié-es. Il n'y a pas de conceptualisation des initiatives de lutte contre le changement climatique. A quoi reconnaît-on un projet "genre et changement climatique" quand on en croise un? Quels critères? Quelles caractéristiques? Si cette définition/conceptualisation existait et était connue, plus de projets portés par des femmes dans l'espace francophone pourraient se revendiquer de la lutte contre le changement climatique, être reconnus comme tels et « profiter » des ressources mises à disposition pour ce type d'intervention.

Le genre n'est pas inscrit dans les textes et cadres relatifs au changement climatique dans les pays francophones

Faux - La plupart des textes font mention du genre mais ce sont des grandes déclarations de principe reprises directement des accords des sommets internationaux et qui ne sont pas déclinées au niveau opérationnel. Par exemple, à Madagascar, le réseau Similarenta a eu de grandes difficultés à convaincre les responsables de REDD de la nécessité de « genrer » les processus REDD à travers des formations : « c'est un sujet secondaire ».

Pourquoi la centralité du genre n'est-elle pas reconnue ? Le lien entre des thématiques où la question du genre est de plus en plus abordée (tels que pauvreté, sécurité alimentaire, santé, migrations, violences, gouvernance) et le changement climatique n'est pas articulé, pas documenté, pas communiqué. Le changement climatique apparaît comme un thème « en soi », sans prise en compte d'un rapport de causes-effets avec les autres secteurs influencés par et influençant les inégalités de genre.

Les femmes ne sont pas impliquées dans la lutte contre le changement climatique

Faux - Les projets sur ce thème sont surtout des initiatives locales menées par la société civile, notamment les associations de femmes. Mais ... les femmes ne savent pas forcément que leurs projets (reboisement, foyer amélioré, conservation de la bio-diversité, préservation des sources d'eau) contribuent à la lutte contre le changement climatique. Il s'agit d'une nouvelle forme de travail invisible pour les femmes, le « care » environnemental. Au mieux, ces projets sont intégrés sous la bannière des questions « environnementales », sinon entrent dans la catégorie « allègement des tâches de bois/eau », d'assainissement ou de « gestion des déchets », dans des

projets productifs « aménagement des terres », « amélioration de la production » ... ou « sécurité alimentaire ». Il y a donc urgence à croiser CC et les autres thématiques des projets dans lesquels les femmes sont investies.

Les femmes sont peu impliquées dans les décisions, négociations à tous les niveaux

Vrai - Dans leur grande majorité, les initiatives de lutte contre le CC contribuent à une double exclusion des femmes et la perpétuation voire le renforcement des inégalités de genre :

D'une part, elles ne cherchent pas à intervenir dans des domaines non-consensuels (parce que non-traditionnels). En effet, les inégalités de genre dans les espaces et instances de décisions sont connues. Elles prolongent et reflètent le moindre contrôle des ressources par les femmes (accès au foncier, aux ressources communales ex. forêts, accès à la prise de décision dans les ménages). Les initiatives de lutte contre le changement climatique ne tentent pas de s'emparer de ces enjeux et inégalités criantes qui sont jugées « culturelles » d'une part (donc peu malléables de l'extérieur), et secondaires d'autre part. Très peu de femmes participent aux négociations liées au changement climatique (par exemple, la délégation malienne pour COP17 comptait 35 hommes, aucune femme. Deux femmes de la société civile ont été sponsorisées en parallèle par le Danemark pour y aller). Pourquoi ? Les femmes ne sont pas dans les espaces décisionnels, leurs projets micro qui ne semblent pas « pertinents » à un niveau de plaidoyer international, leur travail du care environnemental est perçue comme une prolongation du care « social et/ou médical » déjà réalisé par les femmes. Et puis, les questions environnementales sont gérées par des techniciens et des économistes, des « scientifiques » ... bref, des profils où les femmes sont minoritaires et/ou peu reconnues. Finalement, les associations de femmes manquent de moyens propres et dépendent du bon vouloir des bailleurs pour participer aux rencontres internationales.

D'autre part, les initiatives de lutte contre le changement climatique ignorent aussi les domaines consensuels issus de la division « genrée » du travail et la très grande implication « traditionnelle » des femmes dans des tâches liées directement aux ressources environnementales : eau, arbres, bois, semences ... quand leur implication est reconnue, les femmes sont souvent au ban des délinquantes environnementales (coupeuses d'arbres) ou présentées comme victimes.

Cette double exclusion prive les femmes de leurs droits citoyens et de valorisation sociale, en même temps que de ressources vitales pour leur vie et celle de leur entourage. Elle prive aussi les initiatives (politiques, programmes et projets) des connaissances et des solutions que les femmes peuvent apporter au processus.

Depuis 2003, **le réseau Genre en Action** soutient la prise en compte du genre dans les politiques et les programmes de développement dans les pays francophones. Il compte aujourd'hui près de 3000 membres – des organisations et des individus - dans plus de 50 pays, principalement francophones.

www.genreenaction.net
coordination@genreenaction.net

LAM - IEP de Bordeaux
11, allée Ausone
33607 Pessac Cedex
FRANCE

+33 (0)5 56 84 82 20